

Simple : en admettant que la citation soit véridique, ce qui est somme toute possible, il ne faut pas déformer les paroles du rav : "a sur qui s'appuyer dans la halaha" ne veut pas dire "faites le, c'est bien" mais plutôt "ce n'est pas une avara". Conservons à l'esprit qu'il faut garder au peuple juif sa diversité, qui fait aussi sa richesse et sa valeur. Notre manière éclectique de pratiquer les mitsvot est un vivant témoignage de la richesse incomparable de notre histoire. La torah a autant de facettes qu'il existe de communautés, il serait dommage qu'une soit voilée par une autre. Chacune doit demeurer unique. Aussi, si certaines jeunes femmes souhaitent embrasser cette pratique, libre à elle, "elle a sur qui s'appuyer". Mais est-ce une bonne chose ? Une jeune sfaradit, descendante de bons juifs d'Afrique du Nord, des communautés d'une richesse incroyable dans leur pratique de la Torah, doivent-elles changer le minhag de leurs pères depuis de longues générations ? A défaut d'être interdit, ce n'est certainement pas souhaitable. Aussi, et sachant l'importance du minhag avot ainsi que la gravité de la braha lévatala, il serait de bon ton de réfléchir à deux fois avant de se décider à suivre un comportement issu d'une autre communauté - toute aussi respectable, soyons clairs, mais qui n'est tout simplement pas la notre. Qu'Hachem bénisse l'ensemble de ses enfants et leur facilite le chemin de la torah ! Kol touv, Jeremy